





Athis-Mons > Juvisy-sur-Orge

Travaux été 2024 Prolongement du tram T7

JUVISY-SUR-ORGE, 12 JUIN 2024











VOS INTERVENANTS CE SOIR

MAIRIE DE JUVISY-SUR-ORGE

Lamia BENSARSA-REDA, Maire de Juvisy-sur-Orge

ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS - Maître d'ouvrage

- Arnaud CROLAIS, Directeur des Infrastructures
- Valentine GEMON, Adjointe au chef de département Projets de Surface 2

- Chloé HARDOUIN, chargée de projets Tramway et BHNS
- Thomas ACHTEREEKTE, chargé de projets Tramway et BHNS

SETEC Organisation - Maîtrise d'ouvrage déléguée

- Sabrina CHOUARFI, directrice de mission
- Luc RIMAURO, chef de projets

Grand Orly Seine Bièvre (GOSB) - EPT12

• Alexis BASSIS, Directeur du pôle Grands Travaux



AU PROGRAMME CE SOIR

INTRODUCTION

TEMPS 1 / POINT D'ETAPE SUR LES TRAVAUX : RÉALISATIONS ET PERSPECTIVES

- TRAVAUX PRÉPARATOIRES
- TRAVAUX CONCESSIONNAIRES

ECHANGE

TEMPS 2 / PRÉSENTATION DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

- RÉFÉRÉ PRÉVENTIF
- COMMISSION DE RÈGLEMENT A L'AMIABLE
- COMMUNICATION & DIALOGUE DE PROXIMITÉ

ECHANGE

CONCLUSION



Lamia BENSARSA REDA Maire de Juvisy-sur-Orge

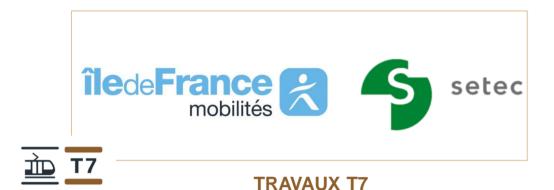


Arnaud CROLAIS Directeur des infrastructures

UN ENSEMBLE D'ACTEUR MOBILISÉS



✓ Les maitres d'ouvrages (MOA) | Définition du projet et de ses conditions de mise en œuvre





INTERVENTION SUR RESEAUX CONCESSIONNAIRES

✓ Les maitres d'œuvre (MOE) | Conception technique du projet, suivi et surveillance du chantier















- ✓ Les **entreprises travaux** | Mise en œuvre des travaux
- √ Concertation et dialogue de proximité











En coordination avec les collectivités

POINT D'ETAPE **SUR LES TRAVAUX**

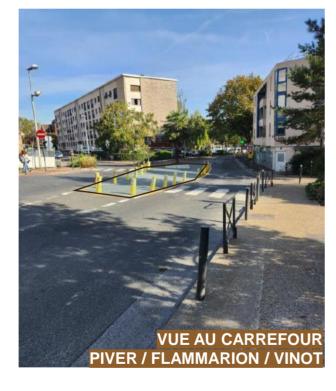


LES TRAVAUX PRÉPARATOIRES : DE QUOI S'AGIT-IL ?



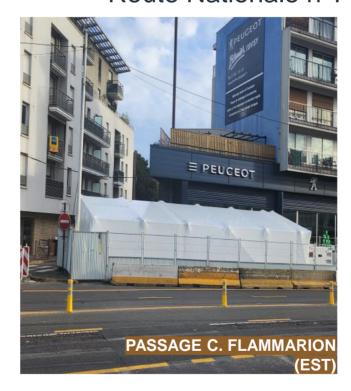
L'élargissement de la chaussée sur la RN7 et le remaniement des trottoirs et de la voirie sur les rues du centre-ville







La déconstruction des différents passages souterrains qui jalonnent la Route Nationale n°7







Les opérations de déconstruction de certains bâtiments





LES TRAVAUX CONCESSIONNAIRES : DE QUOI S'AGIT-IL ?



Le **déplacement des réseaux** (gaz, électricité, télécommunication, eau, assainissement, ...) hors de la future voie du tramway et ses aménagements, cela facilitera les futures opérations de maintenance de ces réseaux











Rétablissement de la voirie et du mobilier urbain.



des tranchées,

consolidation des parois

avec le cas échéant,



TRAVAUX
PREPARATOIRES

TRAVAUX PREPARATOIRES – PASSAGES SOUTERRAINS RN7

Passage Flammarion



Portes de l'Essonne

Le Contin

Stade Delaune

Pyramide

Observatoire

Maréchal Leclerc

Gare RER de Juvisy



Précédemment

Fin 2023 - Début 2024

Désamiantage du passage piéton souterrain Flammarion.

Autres travaux prévus en 2024

Phase 1 (Bleu) - Juillet 2024

Déconstruction et comblement du passage côté Est. Élargissements des voiries du côté Est de la chaussée.

Phase 2 (Rouge) - Août/Septembre 2024

Déconstruction et comblement du passage côté Ouest.

Phase 3 (Jaune) - Septembre 2024

Déconstruction et comblement du passage au centre de la chaussée.

TRAVAUX PREPARATOIRES – PASSAGES SOUTERRAINS RN7

Passage Observatoire



Gare RER de Juvisy



Le Contin

Stade Delaune

Pyramide

Observatoire

Maréchal Leclerc



Autres travaux prévus en 2024

Phase 0 : Travaux indispensables à mener pour agir sur ce passage

Désamiantage du passage souterrain piéton sur une période de deux mois de travaux, avec un démarrage prévisionnel en août 2024

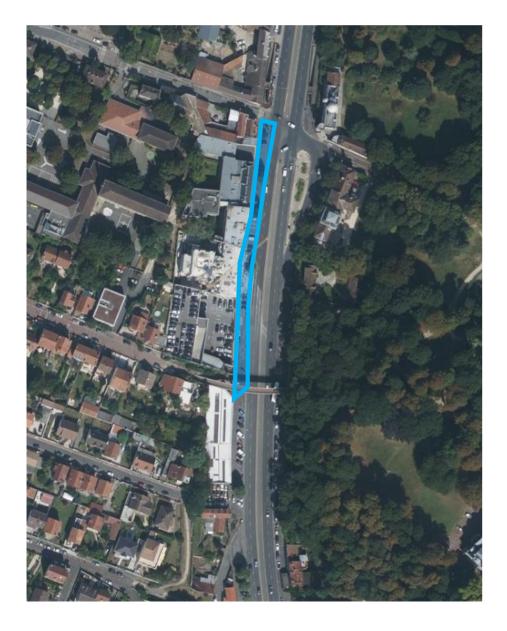




Démolition et comblement du passage côtés Est et Ouest. Élargissement des voiries de la RN7 côtés Est et Ouest.

TRAVAUX PREPARATOIRES – ELARGISSEMENTS VOIRIES





Autres travaux prévus en 2024

Juillet 2024

Élargissements des voiries du côté Ouest de la RN7 sur une durée prévisionnelle d'un mois, pour les futurs ouvrages et travaux de génie civil de la station Observatoire

TRAVAUX CONCESSIONNAIRES

TRAVAUX CONCESSIONNAIRES – ROUTE NATIONALE 7



Grand



Travaux réalisés par l'Etablissement Public **Territorial Grand-Orly Seine Bièvre (EPT 12)**

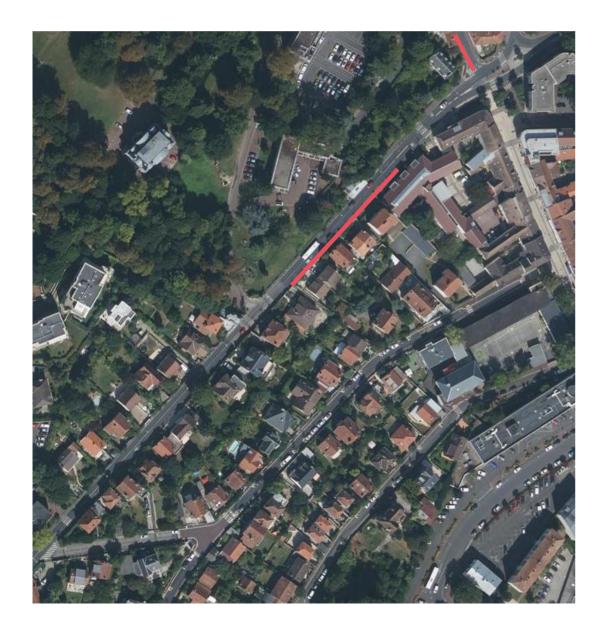
Déplacement de la canalisation d'eaux usées et suppression au niveau de la traversée actuelle au niveau de la rue Camille Flammarion, qui est conflit avec la descente du tunnel du tramway

Déplacement de la canalisation d'eaux pluviales en amont de la rue Petit pour permettre la réalisation des ouvrages de génie civil de la station de tramway Observatoire

Travaux réalisés de post travaux du désamiantage passage souterrain Flammarion (dernier trimestre 2024).

TRAVAUX CONCESSIONNAIRES – RUE PIVER





Concessionnaires



Crand Orlyseine bièvre







Première phase de travaux : Mai - Juin 24 déplacement d'eaux usées et pluviales Travaux ultérieurs rues Piver et Maréchal Juin à programmer



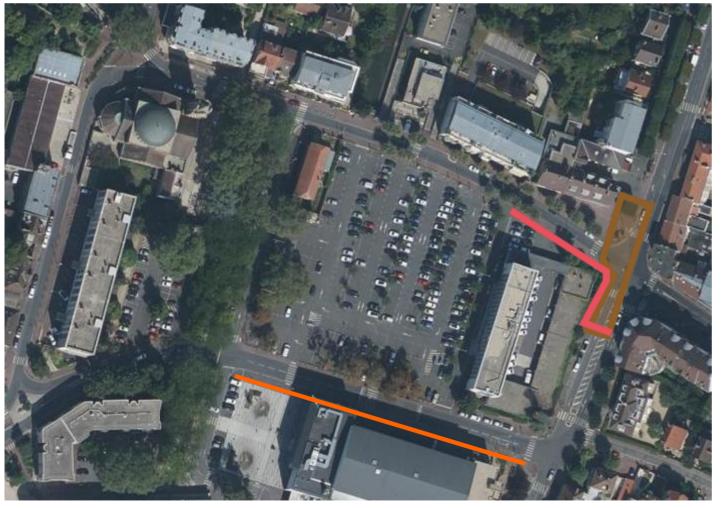


Déplacement des réseaux électriques, début Juin – début Juillet avec alternat



TRAVAUX CONCESSIONNAIRES – PLACE DU MARECHAL LECLERC





Concessionnaires





Maréchal Leclerc





Déplacement des réseaux fibre, finalisés fin juin 2024





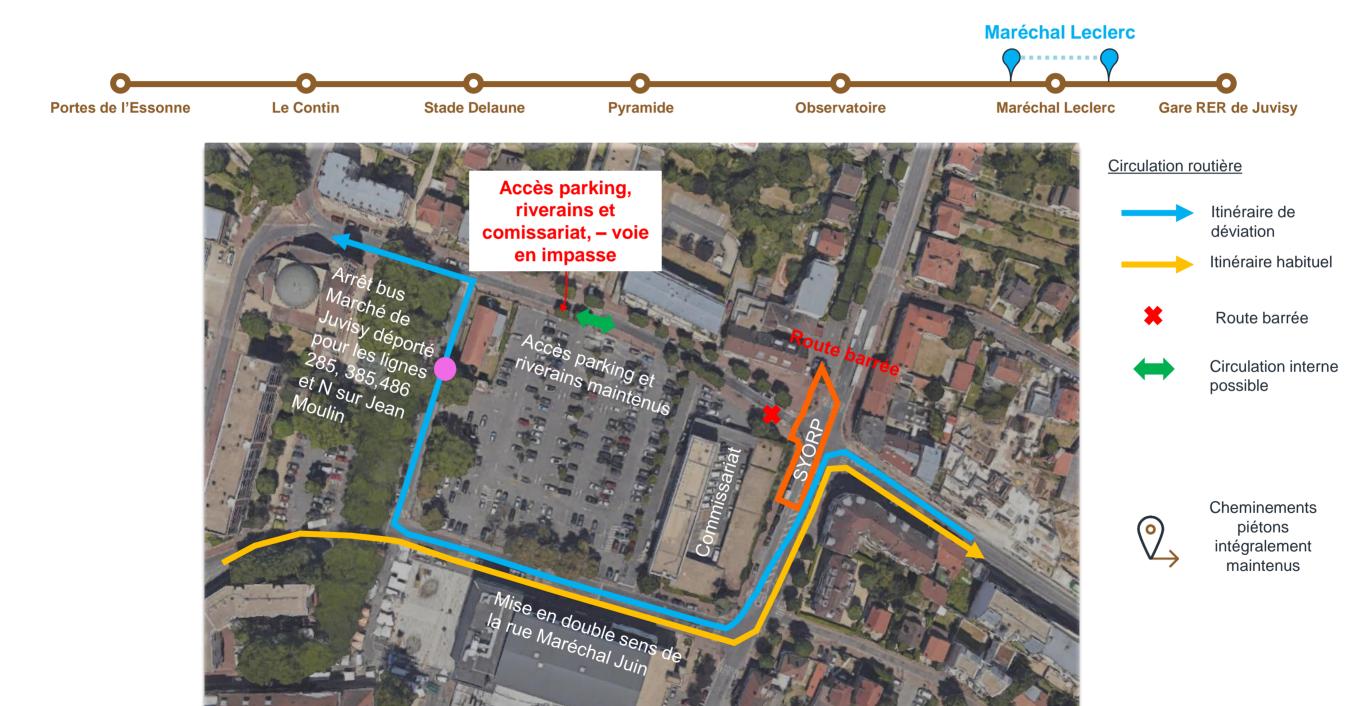




Déplacement des réseaux électriques, en aout 2024



TRAVAUX CONCESSIONNAIRES – PLACE DU MARECHAL LECLERC



Temps d'échanges

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

Référé préventif

A quoi sert le référé préventif?



Le référé préventif est une procédure légale supervisée par un expert judiciaire indépendant qui permet d'anticiper et de prévenir les éventuels dommages causés par les travaux.

En cas de désordres constatés, cette procédure permet de déterminer la responsabilité de Île-de-France Mobilité et d'apporter les réponses matérielles ou financières nécessaires.

Comment se déroule la procédure ?



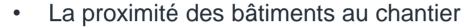
- En amont des travaux : Désignation d'un expert juridique et constats avant-travaux des immeubles et terrains qui bordent le projet (1 à deux mois avant)
- En cours de chantier : Réalisation de constats en cas d'apparition de désordres
- A l'issue des travaux : Production d'un rapport final d'expertise par l'Expert, remis au tribunal

Qui est l'expert?



L'expert désigné par le tribunal administratif de Versailles est un professionnel reconnu dans le domaine du génie civil. Il est inscrit sur la liste des experts de la Cour d'appel de Paris, ce qui garantit son indépendance et son expertise. Ce processus de désignation vise à assurer une évaluation impartiale et rigoureuse des désordres potentiels. Par ailleurs, l'Expert a comme mission de valider les méthodologies de travaux afin de prévenir d'éventuels désordres.

Quels sont les critères pris en compte dans la définition du périmètre ?



- Les potentiels risques pour les bâtiments
- Les méthodologies de travaux employées
- Les études de terrain réalisées

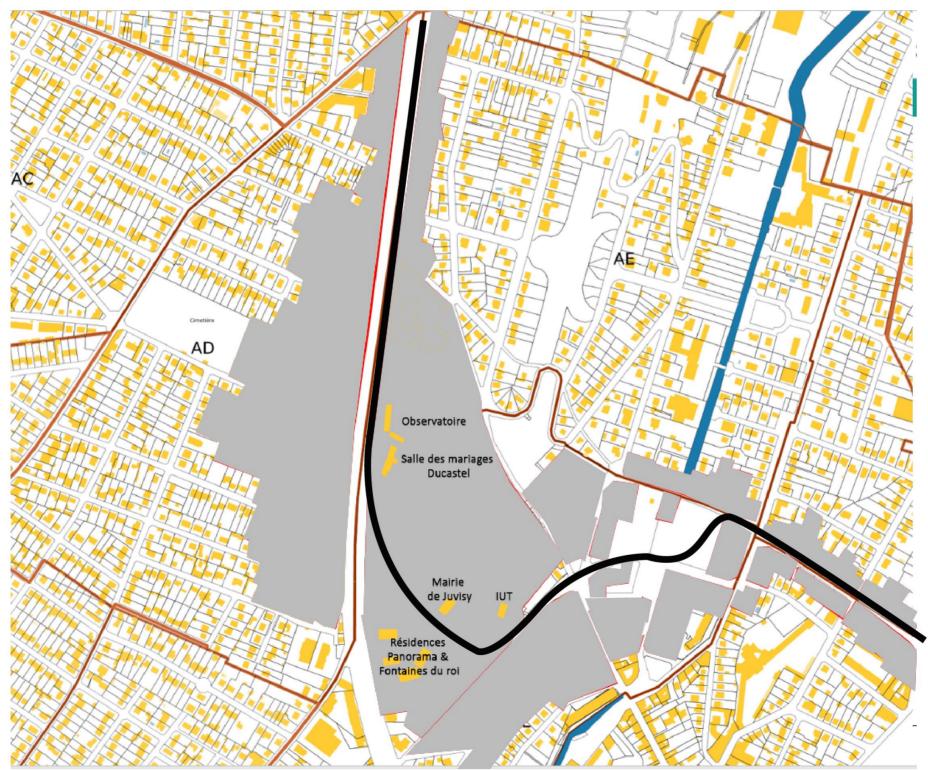
Ce travail en étroite collaboration avec notre équipe de maîtrise d'œuvre a permis d'identifier un périmètre composé de **246 parcelles** à Juvisy.

Quelle est la logique de sélection des parcelles ?

- Partie nord de la RN7 à Juvisy : bâtiments à proximité immédiate des travaux du tramway
- A proximité de la station enterrée et du parc : périmètre élargi aux bâtiments n'étant pas à proximité immédiate des travaux. Le creusement des sections souterraines implique un périmètre d'influence plus important.
- Dans le centre de Juvisy : bâtiments le long du périmètre d'aménagements. Les méthodes de travaux n'impliquent pas de travaux de génie civil important







Plan schématique du tracé et du périmètre de référé préventif



Comment serais-je informé des visites de l'expert ?

Par courrier recommandé, envoyé par l'expert

Que faire en cas de désordre dans le périmètre du référé préventif ?

Prendre attache avec l'Expert qui se rendra sur place, en urgence si besoin, pour constater les désordres

L'expert déterminera ensuite si la responsabilité d'Ile-de-France Mobilités est engagée

Serais-je dédommagé par Ile-de-France Mobilités si sa responsabilité est établie ?

Dans ce cas, lle-de-France Mobilités apportera une réponse financière ou matérielle :

- Financement des travaux sur la base d'un devis par une autre entreprise de votre choix, après validation du devis par l'Expert.
- Réalisation des travaux de réparation par une entreprise désignée par lle-de-France Mobilités

Pourquoi ne suis-je pas dans le périmètre ?

Cela signifie que l'expertise a démontré que votre parcelle se situe hors du périmètre d'influence des travaux, et ne présente donc pas de risque de désordre lié au projet. 12 juin 2024 26 Commission de règlement amiable



COMMISSION DE REGLEMENT AMIABLE (CRA) A DESTINATION DES COMMERCANTS



Quel est son rôle?

 Les travaux du T7, par leurs emprises et leurs modalités d'exécution, peuvent avoir des incidences sur l'activité des professionnels situés à proximité des chantiers.

- La CRA instruit les demandes d'indemnisation présentées par les professionnels qui sont implantés le long du tracé du prolongement du tram T7.
- Elle a pour objectif d'anticiper et raccourcir les procédures auprès d'un tribunal, mais porte bien sur les mêmes préjudices qui auraient été réparés par juge administratif.



Comment fonctionne-t-elle?

- La CRA est une assemblée de membres. Ils analysent les éléments techniques, juridiques et financiers de chaque dossier, votent, et émettent un avis. Cet avis est transmis à Île-de-France Mobilités, qui s'appuie sur celui-ci pour prendre sa décision finale.
- La commission est présidée par un magistrat désigné par le tribunal administratif de Versailles.
- La CRA est composée de représentants du maitre d'ouvrage (IDFM), des chambres professionnelles (CCI91, CMA IDF-91), des communes concernées, du département, et d'un expert-comptable conseil.



D'un point de vue pratique

 La CRA est déjà opérationnelle et est déjà en mesure d'étudier des dossiers déposés par des professionnels

- Le dossier de demande d'indemnisation est téléchargeable sur le site internet <u>www.tramway-t7.fr</u> dans la rubrique « Je suis commerçant ou professionnel »
- Pour toute question, le secrétariat de la commission est à votre disposition

Une adresse postale

Une adresse mail

SETEC Organisation

Equipe projet du tram T7
Secrétariat de la commission de règlement amiable
Direction infrastructures et mobilités
Immeuble Central Seine
42-52, quai de la Rapée
CS71230
Paris Cedex 12

commission.reglement.t7@orga.setec.fr

Communication et dialogue de proximité



DIFFÉRENTS OUTILS

PANNEAUTIQUE

27 panneaux disposés sur les 3 communes

INFO TRAVAUX

- Plus de 20 publications depuis le début des travaux
- Diffusion auprès de 1 000 à 6 000 foyers et commerces, selon la zone de travaux, ainsi que par SMS aux personnes abonnées (via le site internet du projet)

LETTRE D'INFORMATION ET DEPLIANT

- 3 éditions de dépliant et de lettre d'information
- Diffusion auprès de 30 000 foyers
- Nouveau numéro à venir prochainement





UN AGENT À VOTRE ÉCOUTE

- Rencontres régulières avec les commerçants et entreprises (dont la dernière était ciblée pour les dossiers CRA)
- Suivi du chantier, vieille de l'environnement proche et de la panneautique mise en place
- Rencontres avec les riverains des zones de chantier
- Réponse aux sollicitations par mail et par téléphone

ACTIONS DE PROXIMITÉ

- En réflexion :
 - Rencontres exposition commentée
 - Balade commentée sur le projet
 - Rencontres permanences info travaux

En 2023, 146 sollicitations ont été reçues et traitées par nos équipes de communication et de proximité.





Rendez-vous sur le site tramway-t7.fr



INSCRIVEZ-VOUS ET RECEVEZ LES INFOS TRAVAUX PAR SMS!



TEL: 06 21 63 93 67



Email: contact@tramway-t7.fr

Temps d'échanges